

NOS TARIFS 2026

PROFESSIONNELS & ASSOCIATIONS



Principales conditions tarifaires en vigueur au 1^{er} janvier 2026. Nos tarifs sont exprimés en euros et hors Taxe en vigueur au jour de son édition. La T.V.A. en vigueur est appliquée au moment de l'opération pour les opérations soumises à la T.V.A conformément à la réglementation en vigueur. Les jours de valeurs sont exprimés en jours ouvrés et peuvent être majorés des droits et taxes en vigueur à la date de l'opération, sous réserve des règles de territorialité. Document non publicitaire, mis à la disposition du public, en application de l'article R. 312-1 du Code monétaire et financier. La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Nos conditions générales de banque sont disponibles en agence.

BIEN VOUS CONNAÎTRE, C'EST BIEN VOUS CONSEILLER !



Cher(e) sociétaire, cher(e) client(e), votre confiance mérite toute notre transparence.



Plus de **1000 conseillers** sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre choix et ainsi vous faire bénéficier d'une consommation optimisée et personnalisée de vos services bancaires :

- Dans votre agence Crédit Agricole
- Par Internet : [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel](https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel)
- Par mobile via l'appli Ma Banque¹ ou sur [credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou](https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou)



La plaquette tarifaire est consultable auprès de l'ensemble de vos agences et sur le site <https://www.credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/particulier/informations/tarifs.html> ²

¹ Téléchargement et accès gratuits de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

SOMMAIRE

	VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN	P.4
	VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS	P.5
	VOS FINANCEMENTS BANCAIRES	P.7
	VOS OPÉRATIONS À DISTANCE	P.8
	E-COMMERCE	P.9
	VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES	P.10
	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	P.11
	ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	P.11
	VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL	P.12
	VOTRE ÉPARGNE ET VOS PLACEMENTS FINANCIERS	P.15
	SUCCESSION	P.16
	RÉSOUTDRE UN LITIGE	P.18

LÉGENDE :

-  Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)
-  Pour les clients de la forme juridique Association
-  Internet
-  Échange de Données Informatisé - EDI

VOTRE COMPTE AU QUOTIDIEN

LE FONCTIONNEMENT ET LE SUIVI DU COMPTE

Ouverture de compte	GRATUIT
Frais de tenue de compte actif (pour les professionnels)	27,80 €/mois
P Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC pro)	GRATUIT
A Frais de tenue de compte actif pour les associations dont les flux créditeurs de l'année précédente sont inférieurs à 20 000€	4,00 €/mois
A Frais de tenue de compte actif pour les associations dont les flux créditeurs de l'année précédente sont supérieurs ou égaux à 20 000€	15,00 €/mois
Venez découvrir dans votre agence la plus proche tous les services et produits dédiés aux associations	
Frais de gestion de compte inactif ¹ (compte sans mouvement durant 12 mois)	30,00 €/an
Commission de mouvement de compte (pour les professionnels)	0,125 %
P Titulaire d'un Compte à Composer Professionnel (CAC pro)	GRATUIT
Désolidarisation de compte joint	54,08 €
Clôture de compte	GRATUIT

Commission de mouvement

Elle s'applique sur les montants de tous les mouvements de flux débiteurs liés à votre activité commerciale.

LA CONSULTATION DE COMPTE

Via Crédit Agricole en ligne : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou2	GRATUIT
Via l'application mobile Ma Banque	GRATUIT
Réception journalière par EDI (échange de données informatisé)	Consulter votre conseiller

LES RELEVÉS DE COMPTE

Relevé de compte mensuel	GRATUIT
Relevé de compte bi-mensuel	1,72 €/mois
@ Relevé de compte par Internet (e-relevé) ²	GRATUIT
Relevé de situation des engagements à la date de l'arrêté comptable (Compta Prêts)	58,00 €³
Relevé ponctuel d'opérations sur un mois au guichet	2,22 €³

AUTRES SERVICES

Frais de location de coffre-fort	à partir de 65,06 €
Attestations diverses clients	16,66 €
Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	18,33 €³
Frais de gestion d'adresse erronée (à date anniversaire)	16,67 €³
Versements d'espèces (pièces ou billets) en agence	5 € par versement à partir du 9^e versement dans le mois
Droit au compte (Banque de France), services bancaires de base	GRATUIT

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

> Forfait annuel de tenue de dossier administratif et juridique	108,00 €³
> Certification Commissaire aux Comptes	258,00 €³
> Échelles d'intérêts, par trimestre	29,53 €

¹ Frais prélevés annuellement sur chaque compte sans mouvement durant 12 mois, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

³ Services assujettis à la TVA de plein droit

BON À SAVOIR



Vous êtes une association à la recherche d'une plateforme de paiement et de gestion tout en un. YAPLA* vous propose des solutions. Pour plus de détails sur leurs offres et facturations, rendez-vous sur : <https://ca.yapla.fr/fr/>

Gratuité de la formule ESSENTIEL pour les associations clientes du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, au lieu du tarif indicatif au 06/05/2024 de 24 €

*Yapla est une plateforme proposée par Yapla France, SASU au capital social de 610.000€, RCS Paris n°849 330 873, siège social 50 rue la Boétie 75008 Paris. Yapla est APSP enregistré sous le n°83272 auprès de l'ACPR, et immatriculée à l'ORIAS sous le n°19004549. Les fonctionnalités sont disponibles dans la formule « Essentiel », gratuite pour les associations clientes de la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel, sous réserve de transmission de l'IBAN de l'association à Yapla France. Détails de l'Offre sur HYPERLINK "<http://www.yapla.fr/ca>"



VOS RÈGLEMENTS ET ENCAISSEMENTS

LES ESPÈCES

Versement d'espèces en agence	5 € par versement à partir du 9 ^e versement dans le mois
Versement d'espèces pour un montant inférieur ou égal à 10€	2,00 €
Réservation de valeurs (commande monnaie/ billet) dès le 1 ^{er} euro	5,00 €

LES CARTES BANCAIRES

Cotisation carte Business Mastercard, débit immédiat (DI) ¹	65,00 €/an
Cotisation carte Business Mastercard, débit différé (DD) ²	65,00 €/an
Cotisation carte Business Autorisation systématique (DI) ³	37,80 €/an
Cotisation carte Business Executive, débit différé	145,00 €/an

P Pour les 4 cartes Business DI et DD, si titulaire d'un CAC Pro (1 carte par compte)

GRATUIT

A Toutes les cartes bancaires Business pour les associations

-50 %

Frais d'opposition sur carte pour perte, vol ou pour usage abusif par l'émetteur

GRATUIT

Envoi de carte en recommandé avec accusé de réception

7,00 €

LES CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier ou de carnet de remise en envoi simple

GRATUIT

Délivrance de chéquier en agence

GRATUIT

Frais d'envoi de chéquier en recommandé

10,00 €

Frais d'émission d'un chèque de banque

15,00 €

Frais de destruction de chéquier non retiré

8,00 €/chéquier

Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur

20,00 €

¹DI : Débit Immédiat : Les cartes à débit immédiat portent la mention « Débit ». Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

²DD : Débit Différé : Les cartes à débit différé portent la mention « Crédit ». Les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans frais d'intérêt et sont prélevées mensuellement sur le compte support de la carte.

³L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

LES VIREMENTS SEPA¹

FRAIS PAR VIREMENT SEPA OCCASIONNEL EN EURO

Agence Internet

> Vers comptes Crédit Agricole Touraine Poitou
(y compris LCL et autres Caisses Régionales)

GRATUIT **GRATUIT**

> Vers comptes d'une autre banque

4,30 € **GRATUIT**

RÉCEPTION D'UN VIREMENT SEPA

GRATUIT

FRAIS PAR ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT²

Agence Internet

> Vers comptes Crédit Agricole Touraine Poitou
(y compris LCL et autres Caisses Régionales)

GRATUIT

> Vers comptes d'une autre banque

1,50 €

FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN VIREMENT PERMANENT

> Vers comptes Crédit Agricole Touraine Poitou
(y compris LCL et autres Caisses Régionales)

GRATUIT

> Vers comptes d'une autre banque

4,00 € **GRATUIT**

VIREMENT DE TRÉSORERIE (VSOT)

Agence Internet

> ⇄ EDI vers comptes d'une autre banque
(par virement)

16,00 € **5,10 €**

VIREMENTS SEPA

> ⇄ EDI vers autres banques (par virement)

0,25 €

VIREMENT INSTANTANÉ SEPA

Agence Internet

> Vers comptes Crédit Agricole Touraine Poitou

GRATUIT **GRATUIT**

> Vers comptes d'une autre banque

GRATUIT **GRATUIT**

> ⇄ EDI vers comptes d'une autre banque (par
virement)

0,25 €

Demande de rappel de virement instantané SEPA
à l'initiative du donneur d'ordre

8,50 €

Modification temporaire des plafonds de virement

4,00 €

LES PRÉLÈVEMENTS

FRAIS D'ATTRIBUTION DE NUMÉRO IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA (I.C.S)

80,00 €

FRAIS DE PRÉLÈVEMENTS EN LISTE

Agence Internet

> ⇄ Encaissement d'avis de prélèvements

0,25 €

La facturation des prélèvements pour les clients donneurs d'ordre s'étend
à tous les prélèvements internes comme externes.

> Réception et exécution d'un premier prélèvement

GRATUIT

> Opposition sur avis de prélèvement

2,00 € **GRATUIT**

> Enregistrement d'une autorisation de prélèvement
Inter-entreprises (BtoB)

10,00 € **GRATUIT**

LES EFFETS DE COMMERCE

EFFETS "PRÉSENTÉS À L'ENCAISSEMENT"

> Sur support papier

10,00 €

> ⇄ Par EDI

0,33 €

> Par Internet

0,28 €

LES TRAITEMENTS SPÉCIFIQUES

Traitement sur effet (impayé, avis de sort, effet réclamé avant
présentation)

18,26 €

Rejet d'effet (insuffisance de provision ou demande de prorogation)

13,40€

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 19). Pour les opérations en devises hors celles de l'Espace Économique Européen ou hors Espace Économique Européen, vous pouvez consulter votre conseiller.

² Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

LA MONÉTIQUE

LOCATION TPE (TERMINAL DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE)

Tarifs personnalisés selon vos choix	Consulter votre conseiller
Profession de Santé : gamme SANTEFFI	Consulter votre conseiller
Réédition carte de domiciliation (clients propriétaires)	9,00 €

LES DATES DE VALEUR

Date de valeur : c'est la date à laquelle une somme est définitivement débitée ou créditée sur le compte et à partir de laquelle sont établis les décomptes d'intérêts.

Jours ouvrables : ce sont les jours d'ouverture de votre Caisse régionale et des systèmes de compensation. Ils sont indiqués dans le calendrier à disposition sur le site Internet¹. Tout ordre reçu après les heures limites de traitement des opérations définies par votre banque sera réputé reçu le jour ouvrable suivant.

Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou n'applique pas de date de valeur à l'exception de :

Crédits	Consulter votre conseiller
Remise de chèques	J+1 ouvrable
 Titulaire d'un CAC Pro	Jour J (jour de la remise du chèque)

BON À SAVOIR



Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans le choix de vos solutions d'encaissement pour :

- > Encaisser en proximité en magasin ou en déplacement
- > Encaisser à distance sur un site Internet ou par SMS

VOS FINANCEMENTS BANCAIRES

FINANCEMENT COURT, MOYEN ET LONG TERME

PROFESSIONNELS

Minimum de perception	190,00 €
Maximum de perception	1 % du montant du prêt (sauf sur financement court terme classique = 0,50 %)

PROFESSIONNELS, POUR FINANCEMENT D'UN BESOIN DE TRÉSORERIE

L'OUVERTURE DE CRÉDIT EN COMPTE COURANT (OCCC)

Mise en place d'une ligne de trésorerie	0,50 %
Minimum de perception	137,00 €
Maximum de perception	750,00 €
Commission d'engagement, prélevée par trimestre sur le montant du plafond d'OCCC	1 % du montant autorisé
Affacturation : sécurisation du poste client	Consulter votre conseiller

Dailly :

Commission de bordereau de remise	77,50 €
Commission/crédance	31,00 €
Pour la commission de service liée à la gestion des services	Consulter votre conseiller

BON À SAVOIR



Les solutions de financement¹ en ligne

Cash in Time

UNE AVANCE DE TRÉSORERIE DÉBLOQUÉE DE CHEZ VOUS SUR PRODUCTION DE FACTURES.

PRÊT EXPRESS PRO AGRI

UNE SOLUTION DE FINANCEMENT 100 % EN LIGNE SOUS CERTAINES CONDITIONS.

¹ Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

AUTRES OPÉRATIONS LIÉES AUX CRÉDITS (PAR PRÊT)

Renouvellement garantie Fonds de commerce	162,00 €
Renouvellement de garantie : Nantissement matériel, gage sans dépossession	76,00 €
Modification garanties (plafond : 990 €)	330,00 €
Mainlevées partielles ou totales (plafond : 990 €)	330,00 €
Démembrement de propriété (plafond : 990 €)	330,00 €
Décompte de prêt	62,00 €
Rédaction d'un avenant (plafond : 990 €)	330,00 €
Changement d'objet (plafond : 990 €)	330,00 €
Changement d'emprunteur (plafond : 990 €)	330,00 €
Frais d'étude de mainlevée co-emprunteur (plafond : 990 €)	330,00 €
Acte de délégation parfaite (plafond : 990 €)	330,00 €
Acte de délégation imparfaite	55,00 €
Frais de mise en place d'un report d'échéance	39,00 €
Modification d'une limite	77,00 €
Frais de reconduction ou de réexamen (prélèvement annuel)	82,00 €
Lettre d'information annuelle des cautions	GRATUIT

NOUVEAUTÉS 2026

Nantissement matériel (par acte)	370,00 €
Changement de quotité Assurance Décès Emprunteur	35,00 €
Prise en charge Sinistre Assurance Décès Emprunteur	45,00 €
Demande de déliaison d'Assurance Emprunteur (par emprunteur)	30,00 €

VOS OPÉRATIONS À DISTANCE

LE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE

Site Internet : credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou/professionnel.html²

Accès libre "Espace Professionnel"	GRATUIT
Accès Bourse en ligne	
Invest Store Initial	GRATUIT
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	GRATUIT
• Moins de 12 ordres par an	96,00 €

L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ - EDI (cotisation mensuelle)

PORTAIL MULTI-BANCAIRE EDI ADVANCED

Consulter votre conseiller

(EBICS TS)

↔ PAR CANAL TÉLÉTRANSMISSION

EBICS TS sens client vers banque (avec signature électronique)	13,00 € ¹
EBICS sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique)	55,00 € ¹
A partir du 2 ^e compte si abonnement 2 sens	REMISE DE 66 %
Option Collège de signature EBICS TS	10,00 € ¹
PAR CANAL INTERNET	
WEB EDI sens client vers banque (avec signature électronique)	11,00 € ¹
WEB EDI sens client vers banque et sens banque vers client (avec signature électronique)	38,00 € ¹
A partir du 2 ^e compte si abonnement 2 sens	REMISE DE 66 %

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

² Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

Remise de fichier EDI 0,43 €

Offre Pack Prélèvements pour la gestion des mandats et le traitement des prélèvements SEPA 15,00 €

LE CERTIFICAT NUMÉRIQUE (signature électronique)

ⓐ Certificat RGS ++ Consulter votre conseiller

ⓐ Ma signature EDI 84,00 €/an

ⓐ Signature Performance 48,00 €/an

ⓐ S3SKey (SWIFT) pour les offres EBICS TS par clé USB
Cotisation pour 3 ans (commande par 2 minimum) 150,00 €HT

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

ⓐ Change en ligne pour passage des ordres **GRATUIT**¹

ⓐ Credoc Import en ligne **GRATUIT**¹

BON À SAVOIR



Le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou vous accompagne dans votre projet E-Commerce. Saviez-vous que 90 % des internautes préparent leurs achats en ligne et que 80 % des français souhaitent retrouver leurs commerçants

de proximité sur Internet ? Le commerce en ligne est un levier de croissance de votre chiffre d'affaires et vous apporte une visibilité permanente. Pour plus d'information, contacter votre conseiller.

E-COMMERCE

Up2Pay Par Lien²

(encaissement à distance via un lien mail ou SMS)

> Frais de mise en service 50,00 €

> Génération de liens offre Access **GRATUIT**

> Génération de liens offre Standard 0,40 €

> Abonnement mensuel Standard 10,00 €

Impayé Vente à Distance 5,20 €

OFFRE E-COMMERCE DE CAWL (COMMERCIALISÉE DEPUIS LE 12 MAI 2025)

Offre à abonnement

• Abonnement mensuel 29,00 €³

• Commission sur paiement par internet Nous consulter

• Cout fixe par transaction 0,20 €³

Offre à l'usage

• Commission sur paiement par internet Nous consulter

• Cout fixe par transaction 0,20 €³

[Plus d'infos sur ca-moncommerce.com](https://www.ca-moncommerce.com)

Frais de mise en service d'un contrat VADS
hors offre E-commerce CAWL 95,00 €

¹ Hors coût de communication téléphonique et/ou de l'abonnement fournisseur d'accès.

² Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2pay Par Lien.

³ Services assujettis à la TVA de plein droit.

VOS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Le Compte à Composer Professionnel (CAC Pro)¹

LE SOCLE, ENSEMBLE DE SERVICES

Crédit Agricole en ligne, forfait Pro, Frais de tenue de compte actif, Commission de mouvement, Sécuricompte Pro, E-relevé, relevé de compte bimensuel, Information solde journalier par mail ou SMS, Information mise à disposition des moyens de paiement par mail ou SMS, Date de valeur J

COTISATIONS MENSUELLES

Le barème par tranche selon les flux annuels confiés

Jusqu'à 29 999 €	11,50 €
De 30 000 € à 299 999 €	25,45 €
De 300 000 € à 749 999 €	36,55 €
De 750 000 € à 1 499 999 €	43,72 €
1 500 k€ et plus	69,00 €

LES + DU COMPTE À COMPOSER

VOS AVANTAGES TARIFAIRES

Les cartes Business à débit immédiat ou débit différé,
(1 carte par compte)

GRATUIT

Carte Business AS

GRATUIT

La commission de mouvement, les frais de tenue de compte

GRATUIT

COMMERCIALISÉS JUSQU'AU 18/05/2013

Comptes Services avec ou sans découvert ou Ouverture de crédit

**de 25,12 €
à 69,09 €²**

Offre EKO Pro (services inclus)

Frais de tenue de compte actif, Commission de mouvement (incluse à hauteur de 10K€ par trimestre, facturation supplémentaire à 0,10% au-delà), E-relevé ou relevé de compte (mensuel), Carte Mastercard à autorisation systématique Pro, Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL EKO Pro), Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma Banque)

8,00€/mois

Tous les produits, services et opérations non listés sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées s'ils sont souscrits séparément. L'offre EKO Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard à autorisation systématique Pro. En cas de résiliation de l'offre EKO Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services souscrits séparément et non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle EKO Pro et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation pour les produits et services souscrits séparément.

¹ Les garanties du Compte à Composer présentes dans les modules et les options ainsi que le Sécuricompte sont assurés dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances. Elles sont souscrites auprès de la CAMCA Mutuelle (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole), Société d'Assurance Mutuelle, Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, Rue de la Boétie 75008 PARIS, entreprise soumise au contrôle de L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4, Place de Budapest, CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09

² Services assujettis à la TVA de plein droit.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention (4 opérations maximum/jour) **9,10 €/opération**

Droit au compte (Banque de France), services bancaires de base

Commission d'intervention spécifique¹ **50 % du prix de la commission d'intervention**

Commission d'intervention La présentation d'une opération débitrice non autorisée nécessite un traitement journalier adapté qui entraîne des frais d'intervention.

Frais de rejet de chèque sans provision (par chèque impayé, frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours, commission d'intervention incluse).

• Montant ≤ 50 € **30,00 €**

• Montant > 50 € **50,00 €**

Frais par service de paiement rejeté pour défaut de provision, commission d'intervention incluse **<20€ : facturation = montant du paiement
> 20€ : facturation = 20€**

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (Murcef) **14,71 €**

Frais par saisie attribution ou conservatoire **80,00 €**

Frais par saisie administrative à tiers détenteur **10 % du montant dû au Trésor Public, dans la limite d'un plafond de 80,00 €**

Agence Internet

Frais de rejet de prélèvement pour un autre motif que Défaut de provision **2,00 € GRATUIT**

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE²

- **Protéger** votre activité
- **Sécuriser** vos revenus
- **Assurer** vos outils de travail
- **Protéger** votre famille
- **Protéger** vos salariés et vos bénévoles³
- **Assurer** vos biens personnels

Pour plus d'information, merci de consulter votre conseiller ou le spécialiste assurance professionnelle au 05 49 42 34 00 (appel non surtaxé, coût d'un appel local).

¹ Selon la réglementation en vigueur applicable à la clientèle bénéficiant des services bancaires de base fournis dans le cadre du droit au compte conformément au décret n°2014-738 du 30 juin 2014.

² Les contrats d'assurance sont proposés par PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris et PREDICA (PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris). Événements garantis et conditions indiqués au contrat. Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection : Prestations exécutées par Nexecur PROTECTION (contrat signé d'ordre et pour compte en agence bancaire, sur mandat confié par Nexcur Protection) SAS au capital de 12 547 360 euros. Siège social : 13, rue de Belle-Ile - 72190 COULAINES. SIREN 799 869 342 RCS LE MANS. Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercer ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ». et les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance (NEXECUR ASSISTANCE, SAS au capital de 23 450 euros, Siège social : 13 rue de Belle-Ile 72190 COULAINES, SIREN 515 260 792 RCS LE MANS, N° TVA FR 88 515 260 792 - SAP 515 260 792).

³ Les contrats d'assurance Convergence et Assurance des Associations sont conçus et assurés par SMACL Assurances - 141 avenue Salvador-Allende, CS 20000, 79031 NIORT CEDEX 9. Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances RCS Niort n° 301 309 605.

VOS OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 20,87 €.

OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER

Lorsque vous initiez une opération avec l'étranger, cette opération doit être conforme à la réglementation des opérations avec l'étranger.

Pour les opérations de paiement hors France, des **banques correspondantes** et/ou des **banques intermédiaires** sont susceptibles d'intervenir pour l'exécution de ces opérations. Une **banque correspondante** est une banque, située généralement dans un pays étranger, qui effectue, pour notre compte, des services bancaires tels que des services de change ou des services de paiement. Une **banque intermédiaire** est une banque, située généralement dans un pays étranger, avec laquelle nous ne sommes pas en relation d'affaires et qui participe, en dehors de toute instruction de notre part à l'exécution de l'opération de paiement.

Par ailleurs, lorsque vous initiez un virement vers un bénéficiaire situé hors zone UE, votre ordre de virement est converti automatiquement dans la devise du compte bénéficiaire.

Nous sommes susceptibles de réaliser cette conversion (directement, ou par l'intermédiaire d'une entité du Groupe Crédit Agricole ou d'une banque correspondante) si nous disposons lors du traitement du virement des informations permettant de déduire que la devise du compte du bénéficiaire du virement est différente de la devise du virement.

Par exemple : lorsque vous nous demandez un virement en euro vers un bénéficiaire titulaire d'un compte libellé en dollars canadiens, nous pouvons convertir l'ordre en dollars canadiens.

Dans ce cas :

- nous ne vous facturons aucuns frais supplémentaires pour cette conversion ;
- si vous ou votre bénéficiaire demandez l'annulation de cette conversion, nous procéderons de nouveau à l'exécution du virement dans la devise initiale de votre ordre de virement, sans frais bancaires supplémentaires. Nous rembourserons le bénéficiaire du virement de tous frais bancaires directs qui lui auraient été prélevés en lien avec cette annulation de conversion.

Vous pouvez, avant que nous exécutions l'un de vos ordres, demander auprès de votre agence ou de votre conseiller habituel que nous ne réalisions aucune conversion.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les pays et devises concernés par cette conversion. Cette liste est susceptible d'évolution.

PAIEMENTS VERS L'ÉTRANGER

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA ¹

Option frais partagés : le bénéficiaire règle les frais de sa banque et des banques intermédiaires. OBLIGATOIRE SUR LES TRANSFERTS VERS EEE (Espace Economique Européen).

Avis d'opération détaillé	3,61 €
Émission d'un virement non SEPA ¹ en euros vers un état membre de l'EEE	4,62 € (0,29 € si support EDI)
Émission d'un virement non SEPA ¹ occasionnel ou permanent en Euro ou en devise (tous pays)	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 26,18 € (-20 % si support EDI)

Option frais « OUR Monde » : l'émetteur règle également les frais de la banque du bénéficiaire et des banques intermédiaires (à destination d'un pays hors EEE).

Frais SWIFT	20,03 €
-------------	---------

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 19). Pour les opérations en devises hors celles de l'EEE ou hors EEE, vous pouvez consulter votre conseiller.

ÉMISSION CHÈQUE DE BANQUE

Avis d'opération détaillé	3,61 €
Frais chèque de banque en devises	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 26,18 €
Frais de port France Chronopost	27,20 € ¹

PRÉSENTATION DE CHÈQUE AU PAIEMENT (émis par le client)

Règlement chèque	Frais proportionnels 0,11 % avec un minimum de 26,18 €
Frais d'impayé	50,54 €

EFFET IMPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES IMPORT

	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 95,81 € et un maximum de 686,93 €
Demande de sort, effet réclamé, prorogation, impayé	50,54 €
Avis d'acceptation d'un effet	20,88 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES IMPORT

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,04% l'an soit 0,26% par trimestre minimum de 155,50€
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 139,25 €
Commission de paiement différé	Frais proportionnels 0,125 % avec un minimum de 106,85 €
Commission de modification	121,55 €
Garantie pour absence de document (frais d'acte)	133,58 €
Garantie pour cession de marchandises (frais d'acte)	133,58 €
Frais d'étude sur documents irréguliers (à la charge du vendeur)	133,15 €
Clause UPAS	Nous consulter
CA E-BANKING (portail de gestion des crédits, remises documentaires et garanties internationales)	GRATUIT

GARANTIE ÉMISE

Commission d'engagement (par trimestre indivisible)	1,50 % l'an soit 0,375 % par trimestre minimum 156,51 €
Frais établissement acte	136,41 €
Frais de mise en jeu de la garantie	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 86,94 €
Avenant ou modification	107,11 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	27,20 € ¹
Frais de port étranger courrier international urgent	54,40 € ¹

PAIEMENTS EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

VIREMENTS REÇUS

Avis d'opération détaillé	3,61 €
Virement en Euro en provenance de l'EEE	GRATUIT
Rapatriement Euro Monde (en provenance d'un pays hors EEE) ou en devises (tous pays)	20,65 €
Correction sur rapatriement non conforme (IBAN et/ou BIC SWIFT absent ou erroné)	19,07 € ¹

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

REMISE DE CHÈQUE

Crédit immédiat sauf bonne fin	Frais proportionnels 0,15 % minimum 40,25 € (si montant du chèque < 76 €, frais forfaitaires de 7,00 €)
Crédit différé après encaissement	0,11 % avec un minimum de 36,94 €
Frais de port étranger courrier international urgent	54,40 €¹
Impayé avec ou sans protêt	50,54 €

EFFET EXPORT ET REMISES DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission d'encaissement	Frais proportionnels 0,21 % avec un minimum de 65,16 € et un maximum de 363,87 €
Commission de non utilisation	50,54 €
Demande de sort, effet réclamé, impayé, prorogation	50,54 €

CRÉDITS DOCUMENTAIRES EXPORT

Commission de notification	Frais proportionnels 0,10 % avec un minimum de 139,25 €
Commission de confirmation	Taux variable selon les pays
Commission d'étude de documents	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 179,33 €
Commission de modification et de pré-étude	123,67 €
Commission de négociation crédit documentaire export confirmé	Consulter votre conseiller
Commission de transfert de crédit (à la charge du 1 ^{er} bénéficiaire qui demande le transfert)	Frais proportionnels 0,15 % avec un minimum de 287,04 €

GARANTIE REÇUE

Commission de notification	156,46 €
Avenant ou modification	108,20 €
Frais de mise en jeu de la garantie	133,23 €

FRAIS DE PORT

Frais de port France Chronopost	27,20 €¹
Frais de port étranger courrier international urgent	54,40 €¹

COUVERTURE DE CHANGE

Toutes les opérations nécessitant une négociation (achat ou vente) de devise supportent des commissions de change de 0,10 % avec un montant minimum de 20,87 €

Ouverture du dossier (change à terme, Flexigain, Flexiterme)	80,93 €
Prorogation, levée anticipée, tirage Flexigain	29,79 €

OPÉRATIONS DIVERSES

COMPTE EN DEVISES

Frais d'ouverture de compte en devises	151,71 €
Options de change, produits structurés	Nous consulter
Tenue de compte en devises	28,23 €/mois

FRAIS DE RECHERCHES

Frais de recherches et de photocopies	23,71 €
Frais de messagerie swift	20,03 €

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

VOTRE ÉPARGNE ET VOS PLACEMENTS FINANCIERS

LA GESTION DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE

Dépôt à terme

**Consulter
votre conseiller**

Compte Excédent de Trésorerie

**Consulter
votre conseiller**

PLACEMENTS FINANCIERS

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Transfert de compte-titres par compte

125,00 €¹

ORDRE DE BOURSE EN FRANCE

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution

OPÉRATIONS SUR COMPTE-TITRES,

Invest Store Intégral

Ordre ≤ 1000 € : **0,99 €**
Ordre > 1000 € : **0,12 %**
du montant de l'ordre

INSCRIPTION PRODUITS STRUCTURÉS HORS CA

1% avec plafond de 990 €

ÉPARGNE SALARIALE

BON À SAVOIR



L'épargne salariale

Pour motiver et fidéliser vos salariés ou encore attirer de nouveaux talents, vous pouvez dynamiser votre politique de rémunération tout en

bénéficiant d'avantages fiscaux et sociaux grâce aux dispositifs d'épargne salariale et retraite. Pour en savoir plus, contacter votre conseiller.

Frais de tenue de compte annuel

**de 148€ à 199€
selon les formules**

Coût au compte par salarié présent au 31/12 avec encours

**de 0€ à 10€
selon les formules**

Transfert de tous les porteurs de parts vers un autre teneur de compte

400,00 €

¹ Services assujettis à la TVA de plein droit.

SUCCESSION

Frais facturés pour les successions ouvertes jusqu'au 12 novembre 2025.

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (montant total des soldes des avoirs > 5000€)	1 % des avoirs avec un minimum de 80 € et un maximum de 750 €
Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (mineurs)	GRATUIT
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	85 €/AN

BON À SAVOIR

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitement du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 50 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès y compris les comptes ouverts au nom du défunt pour un usage professionnel.

Frais factures pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025¹

Mineurs	GRATUIT				
Majeurs					
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €	GRATUIT				
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €					
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier ²	<table><tr><td>Succession non complexe³</td><td>GRATUIT</td></tr><tr><td>Succession complexe³</td><td>1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €</td></tr></table>	Succession non complexe ³	GRATUIT	Succession complexe ³	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €
Succession non complexe ³	GRATUIT				
Succession complexe ³	1% du montant total des soldes des avoirs dans la limite de 850 €				

¹ Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des opérations liées à la succession réalisées sur les comptes suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Sont également couvertes les opérations liées à la succession réalisées sur les comptes ouverts au nom du défunt utilisés pour un usage professionnel.

² En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

³ En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :

- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

SUCCESSION (suite)

BON À SAVOIR



Le montant total des soldes des avoirs est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.

Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.

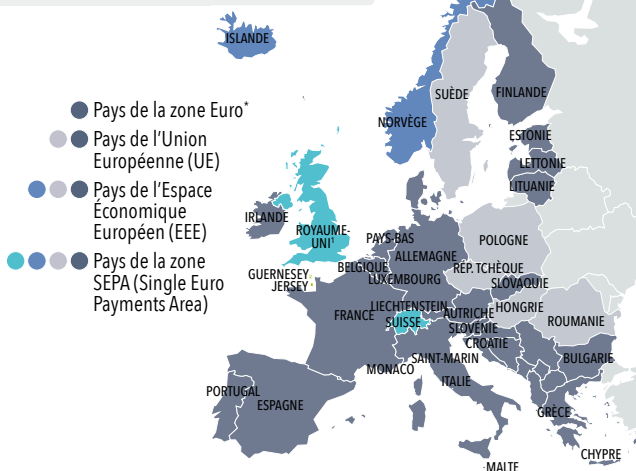
RÉSOUTRE UN LITIGE

En premier recours, l'agence est à la disposition du client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations. Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le client a la possibilité de faire appel au Service Qualité Clients qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse régionale - Service Qualité Clients, Crédit Agricole Touraine Poitou, 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 POITIERS Cedex 1, ou en composant le 09 72 72 11 05 (prix d'un appel local quel que soit l'opérateur) ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur credit-agricole.fr/ca-tourainepoitou*. L'agence ou le Service Qualité Clients confirmera la prise en charge de sa réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de l'envoi de la réclamation et apportera une réponse au plus tôt et dans un délai de deux mois maximum à compter de l'envoi de la réclamation. Les cas particuliers : Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- Le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- Les prestataires de services de paiement, l'agence ou le Service Qualité Clients confirmera la prise en charge de la réclamation sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de la réclamation écrite et apportera une réponse sur support papier ou autre support durable convenu avec le client et dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.
- La souscription, gestion, application ou interprétation du contrat d'assurance et que la réponse apportée ne satisfait pas le client, ce dernier peut contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
 - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica, 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15 ;
 - Concernant les contrats assurés par Predica : Predica - Service Clients 75724 Paris Cedex 15 ;
 - Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA - Service réclamations 53 rue La Boétie, CS 40107 75380 PARIS Cedex 08.

*Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



¹ Le Royaume-Uni est sorti de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste membre de la zone SEPA et continue d'appliquer la réglementation européenne existante sous réserve d'évolutions.

*Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro. Les îles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.

Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Sloénie.

Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suède.

Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse. **Pour la France :** départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin. Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Pays non membres de l'EEE : L'Albanie et le Monténégro ont rejoint la zone SEPA le 21 novembre 2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie ont rejoint la zone SEPA le 6 mars 2025, la Serbie rejoint la zone SEPA le 22 mai 2025

Document informatif à vocation non-publicitaire.

CRÉDIT AGRICOLE de LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896 (www.orias.fr). CPI 8601 2024 000 000 014 délivrée par la CCI de la Vienne, bénéficiant de Garantie financière et Assurance Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la CAMCA, 53 Rue de la Boétie, 75008 Paris Identifiant unique CITEO FR234342_01VUOZ

